

ULTRA-ARCHI-HUMILIANT

Monsieur le Rédacteur,

J'ai vu, dans votre journal, que le révérend messire Castonguay, un curé du séminaire de Sherbrooke, écrivait des lettres pas beaucoup correctes.

Y a un instituteur qui a trouvé *cinq* fautes dans la première phrase.

Après ça, il est venu un petit garçon de l'école des Frères qui en a trouvé *trois* autres.

Moi, je ne suis qu'un pauvre charretier de la stand, comme on nous appelle; je n'ai jamais mis le pied dans les séminaires — pas même dans ceux des townships; je l'avoue, j'ai eu seulement quatre mois d'école dans toute ma vie, eh bien! vous me croirez si vous voulez, il me semble qu'il y en a une autre de faute, — ce qui ferait juste *neuf*.

Voyons si vous serez de mon avis.

Le savant professeur — car c'est un professeur, à ce qu'on dit — écrit :

" Il aurait été *mieux* pour tout journaliste qui veut attaquer la religion... etc."

Or, à l'école, on m'a enseigné que *mieux* est un adverbe, et qu'un adverbe ne peut qualifier qu'un verbe, un adjectif ou un autre adverbe. Et j'ai beau chercher, dans cette fameuse phrase, le verbe, l'adjectif ou l'adverbe que ce *mieux*-là peut qualifier, impossible de le trouver.

Suivant moi, — pardonnez aux prétentions d'un pauvre charretier de la stand — c'est un adjectif et non un adverbe qu'il fallait mettre là.

Il fallait dire : Il aurait été *préférable*, plus *convenable*, plus *simple*, etc.

Par conséquent, *mieux* est une faute. Neuf fautes de français dans la première phrase d'une lettre de professeur, c'est un peu raide à mon avis.

C'est peut-être pour cela que les évêques ne veulent pas que les professeurs de séminaires passent des examens.

Ils ont bien raison, et je les approuve. Il en résulterait peut-être des scandales; et, comme c'est nous autres, les pauvres diables de catholiques, qui sommes obligés de jeter pour effacer ça, j'aime mieux que les choses restent cachées.

Mais, pour cela, il faut que le révérend messire Castonguay, de même que l'abbé Guyhot, n'écrive plus. Ça gâte les affaires, et, après cela, il faut jeûner.

PIERRE MICHEL, ECUYER,

Charretier.

BAPTEMES MIXTES

Les protestants représentent en Hongrie — comme dans nombre d'autres pays d'ailleurs — une minorité généralement instruite, laborieuse, ordonnée, économe. Et l'on peut dire d'eux qu'ils constituent l'un des éléments les plus actifs de la prospérité nationale. Ils vivent au milieu de la majorité catholique, entretenant avec elle d'assez bons rapports, tout en s'efforçant de sauvegarder le plus possible

leur individualité propre. Les deux églises ne font pas trop mauvais ménage. Les pasteurs et les curés voisinent agréablement. A la campagne surtout, on les voit se promener et faire la partie ensemble avec beaucoup de bonne grâce. Les mœurs tolérantes de la nation magyare favorisent socialement l'harmonie entre gens religieusement divisés. Est-ce à dire toutefois qu'il n'y ait jamais aucun nuage au ciel de leur amitié? Ce serait sans doute une erreur. En ce moment, par exemple, et depuis longtemps déjà, il y a la question des baptêmes mixtes qui passionnent quelque peu les esprits.

Disons simplement qu'il s'agit du baptême d'enfants issus de mariages entre protestants et catholiques. Depuis vingt ou trente ans, ces mariages se sont multipliés dans des proportions considérables. Selon un usage déjà très ancien, confirmé, du reste, par différentes circulaires ministérielles, les enfants de pères protestants et de mères catholiques ou de pères catholiques et de mères protestantes, qui — à moins d'accord préalable entre les parents — appartiennent de droit, si ce sont des garçons, à la religion de leurs pères, et si ce sont des filles, à celle de leurs mères, doivent être portés comme tels sur les registres des naissances. Ce registre est tenu par les curés d'une part, et par les pasteurs de l'autre, l'état civil n'existant pas encore en Hongrie. En outre, comme le pays est vaste et la population relativement clair-semée, il en résulte que, faute de paroisses protestantes, dans certaines contrées, les curés catholiques sont souvent amenés à baptiser des enfants, qui, étant donné leur sexe, ne sauraient appartenir à la religion catholique. Le cas contraire se présente naturellement aussi, mais beaucoup plus rarement. Or, tout curé, tout pasteur, ayant baptisé un enfant devant appartenir à un autre culte que le sien a l'obligation d'en faire la déclaration à l'autorité religieuse à laquelle ressortit cet enfant, afin qu'il puisse être reporté sur le registre de son culte. Cette obligation, les pasteurs protestants, paraît-il, la remplissent généralement. Par contre, les curés catholiques, d'accord en cela avec leurs évêques, qui, eux, le sont avec le Pape, ne veulent point en entendre parler. De là, conflit avec le gouvernement, dont les circulaires demeurent lettre morte. De là aussi et surtout mécontentement de la part des protestants.

Ce mécontentement s'est traduit par une sortie véhémente de M. Tisza, l'ancien ministre qui est curateur du district ecclésiastique transdanubien.

Comme il fallait s'y attendre, la virulente sortie de M. Tisza a provoqué, de la part du clergé catholique, les protestations les plus vives. Le primat de Hongrie, Mgr Vaszari, est immédiatement allé se plaindre au ministre des cultes de ce qu'il a appelé une "inqualifiable provocation." Mais là ne s'est pas arrêtée son action. Il a fait plus et mieux. Il vient de lancer une lettre pastorale, dans laquelle il dit textuellement : " Je ne crains rien pour l'Eglise, qui est bâtie sur le roc, mais je crains pour la nation magyare. Si nous, catholique, nous avons parlé d'un ton aussi dur que nos adversaires, le repos de notre patrie eût été compromis." Comparé à ces calmes paroles, le langage excessif de M. Tisza a désagréablement impressionné le public.

Il nous est avis que la cause du protestantisme en Hongrie eût considérablement gagné à être défendue avec plus de sang-froid et de modération. M. Coloman Tisza qui, sur la fin de son très long ministère, ne faisait plus que de médiocre politique, finirait par faire — si on lui laisse les coudées franches — de très mauvaise religion. Ce qu'il faut aux deux confessions qui, dans la patrie d'Arpad, vivent côte à côte, et, Dieu merci, assez paisiblement, c'est une tolérance réciproque. C'est pour cela que, de part et d'autre, on fera bien de confier la défense des intérêts religieux à des esprits apaisés et non à des politiciens aigris par toutes sortes de déconvenues personnelles.